

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six le vingt-cinq juin à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nailloux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lison GLEYES, maire de Nailloux.

Date de la convocation : 19 juin 2026

Étaient présents 21 : ARPAILLANGE Michel, BALONAS Mélanie, BRET Carole, CARREY Justine, CHEVAUGEON Maurice, CORREGE Céline, DELMAS Christian, DELRIEU Luc, DJOUDER Sarah, GLEYES Lison, GOUTNIKOFF Sylvie, LAURENS Fabrice, LEBRUN Guillaume, LEVRAT Anne, MARTY Pierre, MOUGINOT Sarah, NAUTRÉ Éva, OBIS Éliane, PADIOU Laurent, RENARD Laurent, SCIÉ Nicole

Étaient excusés 6 : ABRARD Frédéric, AIGOUY Jean, AURET Laurent, CABANER Charlotte, FOURCADE Georges, METIFEU Marc

Pouvoirs 6 : ABRARD Frédéric pouvoir à BRET Carole, AIGOUY Jean pouvoir à GLEYES Lison, AURET Laurent pouvoir à RENARD Laurent, CABANER Charlotte pouvoir à BALONAS Mélanie, FOURCADE Georges pouvoir à LAURENS Fabrice, METIFEU Marc pouvoir à MARTY Pierre.

Secrétaire de séance : GOUTNIKOFF Sylvie

HAUT DE LA COULEE VERTE DU MARTIGAT ET PARKING BAS DE LA MAIRIE

À la suite des travaux d'aménagement du parking bas de la mairie et de la coulée verte juste après la bastide, il est nécessaire de clarifier l'emprise publique et les parcelles privées appartenant à la SCI CABIROL.

- Parcelles concernées : C 1492 et 1494
 - Acquisition par la commune de 8 m²
- Parcelles concernées : C 1605, C 1606
 - Acquisition par la commune de 6 m²

Cession à la SCI CABIROL d'une surface de 24 m². Le service des domaines est consulté.

L'échange étant de surface différente (10 m²), il est proposé de vendre et d'acquérir les parcelles au prix au m² indiqué par le service des domaines.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Sens des votes : nombre + procurations		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
26	0	1

- De vendre et d'acquérir les parcelles C1492, C1494, C1605 et C1606 au prix au m² indiqué par le service des domaines
- De donner mandat à Madame la Maire pour signer toutes les pièces utiles à cette affaire.

Ampliation de la présente sera affichée à la mairie de Nailloux et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré à Nailloux, les jour, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
transmission

en Préfecture le : 06/07/2026
de l'affichage le : 07/07/2026

Lison GLEYES,
Maire,

Sylvie GOUTNIKOFF
Secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le

ID : 031-213103963-20260625-2026_051-DE

Berger
Levrault



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Sylvie Goutnikoff, the secretary of the meeting.